



Jeanne d'Arc Infos

Site : college.saintluc-cambrai.com
Mail : college@saintluc-cambrai.com

Rentrée 2022 – n°1

Lectures de vacances ...

A l'heure où les préparatifs de rentrée battent leur plein dans les établissements comme dans les familles, nul doute que la plupart des élèves ont déjà terminé les lectures qui leur avaient été demandées pour les vacances.

De mon côté je voulais revenir sur un autre type de lectures qui ne manquent pas de m'interroger à chaque fois : la parabole du fils prodigue (Luc 15, 11-32), l'histoire de Zachée (Luc 19, 1-10) mais aussi dans Thessaloniens 2, 3-10 « Que celui qui ne veut pas travailler ne mange pas non plus » et dans Luc 12, 32-48 « Le serviteur qui connaissant la volonté de son maître n'a rien préparé et n'a pas accompli cette volonté recevra un grand nombre de coups. Mais celui qui ne la connaissait pas et qui a mérité des coups pour sa conduite, celui-là n'en recevra qu'un petit nombre ».

Comment articuler ces différentes lectures qui sont toutes dans la bible ?

D'une part, elles reflètent l'existence de principes fondamentaux : on ne peut pas tout avoir sans effort en contrepartie et les manquements doivent être sanctionnés. D'autre part, il est toujours possible de s'améliorer en faisant amende honorable et en s'engageant dans une démarche de progrès sincère.

Bien sûr tout le monde ne peut pas être premier de la classe, ou meilleur sportif, ou meilleur musicien, ou meilleur artiste, ou meilleur camarade, mais chacun a des talents qu'il se doit de développer. Chacun peut progresser en faisant sincèrement de son mieux et en n'hésitant pas à solliciter de l'aide.

En réfléchissant, en fin d'année scolaire, au futur thème de l'année, nous avons choisi un thème un peu provocateur « les bienfaits du non ». Après trois années scolaires sous le signe de la pandémie, il est en effet temps de reprendre des bonnes habitudes. Les contraintes sanitaires se sont allégées, nous pouvons donc remettre en application notre règlement dans toutes ses rubriques, à commencer par celles du temps de présence au collège. Les équipes pédagogiques ont bien sûr ressenti chez un certain nombre d'élèves un net relâchement dans le travail personnel, d'une part à cause des absences Covid mais aussi des consignes qui demandaient de limiter au maximum les temps de mixage inter-niveaux et donc de

L'AGENDA

Mercredi 31 août

8h30 : célébration de rentrée pour les communautés éducatives

Judi 1 septembre

De 8h30 à 9h : rentrée des 6^{èmes}

9h00 : rentrée des 3^{èmes}

13h25 : rentrée des élèves du dispositif ULIS

De 13h20 à 14h15 : livraison des livres ARBS pour les 3^{èmes}

Vendredi 2 septembre

8h05 : rentrée des 5^{èmes} et 4^{èmes}, cours normaux pour les 6^{èmes} et 3^{èmes}

Lundi 5 septembre

18h : réunion des parents de 6^{ème} sans les enfants et dans les classes

Mardi 6 septembre

17h : réunion des parents du dispositif ULIS

18h : réunion des parents de 5^{ème} sans les enfants.

Mercredi 7 septembre

Photos individuelles et de classes pour les niveaux 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème}.

Judi 8 septembre

De 10h à 11h30 : permanence ARBS pour les 3^{èmes}.

18h : Rue Louis Belmas, réunion des parents de 3^{ème} sans les enfants.

limiter le nombre d'élèves en permanence. D'une manière générale et afin de pouvoir bénéficier de temps de travail personnel (en aide aux devoirs, au CDI, en permanence) et d'apprendre à les utiliser pour progresser en autonomie, les élèves devront donc être présents de 8h à 12h et de 13h20 à 16h20. Des aménagements spécifiques en début et fin de journée sont prévus pour les 3èmes sous réserve que le comportement et les résultats le permettent. Pour les élèves de 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème}, les libérations éventuelles de début et fin de journée vous seront précisées à la rentrée. La présence aux heures de permanence indiquées dans l'emploi du temps sera donc (comme avant) obligatoire.

Parents, élèves, professeurs, personnels, je vous souhaite à tous une excellente année scolaire. Chacun à notre place, sachons œuvrer pour le bien commun et les progrès de tous dans le respect de chacun.

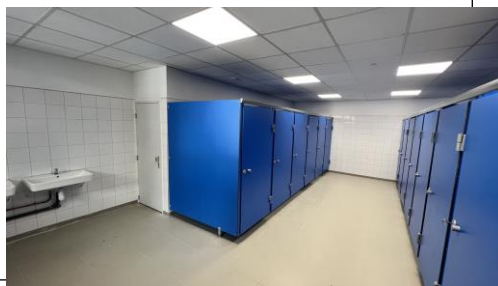
A. Schuppe
Chef d'établissement

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Depuis quelques années et grâce au soutien de l'OGEC, du département du Nord, de notre équipe technique ... de nombreux travaux ont pu être réalisés au collège : démolition des salles désaffectées qui menaçaient de s'effondrer, construction de l'ascenseur, rénovation des salles de classes du bâtiment principal et des préfabriqués, changements de toutes les portes et fenêtres extérieures du bâtiment 6ème et du bâtiment principal. Les casiers extérieurs ont aussi été remplacés ainsi que de nombreux mobiliers scolaires.

A la rentrée, ce sont les nouveaux sanitaires filles qui seront mis en fonction. Une réflexion est maintenant engagée pour les sanitaires garçons. Et les projets encore à mener ne manquent pas : accueil, toitures ...

Les coûts engendrés par tous ces travaux sont conséquents et il est du devoir de chacun de respecter les locaux et matériels : toute réparation liée à une dégradation engendre forcément un retard sur une rénovation ou sur un investissement pour un nouveau matériel.



Vendredi 9 septembre

Photos individuelles et de classes pour les élèves de 3^{ème} et ULIS

Lundi 12 septembre

18h : réunion des parents de 4^{ème} sans les enfants.

Mercredi 14 septembre

De 13h45 à 17h : remise des IPAD aux 6^{èmes}. Attention : l'IPAD ne peut être remis qu'à un adulte référent en échange des chartes signées.

Mardi 20 septembre

18h : Formation des parents correspondants (obligatoire)
19h : AG de l'APEL

Vendredi 14 octobre

Cross de l'Ensemble Saint Luc

INFORMATION SUR LES IPAD

Les IPAD qui vont être remis aux élèves de 6^{ème} (et aux nouveaux de 5^{ème} et 4^{ème}) sont gérés par le Collège et repérés par leur numéro de série interne. L'écran d'accueil mentionne le nom de l'élève auquel l'IPAD est attribué. Cela signifie que, même réinitialisés, ils ne pourraient être utilisés comme un IPAD personnel et que, dès lors qu'ils sont connectés, ils sont localisables. Le prêt à un autre élève n'est pas autorisé, l'emprunt non plus. Nous comptons sur le respect de tous de ce matériel au service de la pédagogie et des apprentissages.

Attention : les sources d'information sur l'actualité du collège sont multiples. Outre le Jeanne d'Arc Infos qui paraît environ 10 fois sur l'année, les informations passent par les « Post'it » sur Ecole Directe et par le site internet du collège www.saintluc-cambrai.com. Il est donc essentiel de consulter Ecole Directe très régulièrement (plusieurs fois par semaine). Pas d'inquiétude, les nouvelles familles qui n'ont pas encore leurs codes Ecole Directe les recevront par courrier (pour les nouveaux de 5^{ème}- 4^{ème} et 3^{ème}) ou lors des réunions de rentrée (pour les 6^{èmes}).

A mettre dans vos favoris : la rubrique « le fil d'info » sur le site du collège et le lien vers le site de Ecole directe (en complément de l'application et plus complet que celle-ci).

Quelques rappels

Comme tous les ans, il nous paraît utile de rappeler que **toute inscription au collège implique une acceptation pleine et entière du règlement scolaire et un engagement à le respecter en tous points.**

Vous avez tous pu le consulter en suivant le lien indiqué dans le courrier de juillet cependant nous vous rappelons que :

- Le carnet de vie doit être consulté et signé très régulièrement par la famille (au moins une fois par semaine)
- Les demandes de rendez-vous doivent se faire par le biais du carnet de vie ou du secrétariat
- Les demandes de sorties exceptionnelles doivent être déposées le matin avant l'entrée en classe en utilisant les talons du carnet de vie
- Les absences doivent être excusées le jour même par les parents avant 9h pour le matin ou avant 14h30 pour l'après-midi sur le lieu de scolarisation de l'élève. Au retour, l'élève doit déposer un courrier (ou billet du carnet de vie) signé des parents mentionnant explicitement les raisons de son absence (l'appel téléphonique ne suffit pas).
- Les entrées et sorties des élèves de 6-5-4 se font obligatoirement par la rue de Péronne avant 8h05, à 12h, avant 13h25 et à 16h20. C'est seulement aux autres horaires que l'entrée ou la sortie par le boulevard sont autorisées.
- Les demandes de repas occasionnels ou de sortie pour repas à l'extérieur doivent être déposées avant 8h.
- Les élèves qui prennent leur repas au collège ont interdiction formelle de sortir le midi, ceux qui prennent leur repas à l'extérieur doivent sortir dès 12h et ne pas rentrer avant 13h15.
- Il est demandé de veiller à ce que la tenue vestimentaire soit une tenue « de travail » simple et correcte, les tenues « de sport » sont à réserver aux cours d'EPS. Pas de pantalons troués ni de tee-shirts trop courts, pas de piercing, pas de couvre-chef (seuls les bonnets sont autorisés l'hiver en extérieur) ...
- En fonction des emplois du temps, des aménagements horaires peuvent être autorisés par le collège (arrivée plus tardive ou départ anticipé), dans tous les cas ils peuvent être révoqués par le collège en cas de manquement dans le travail ou dans le comportement.

CONSTITUTION DES CLASSES

Chaque famille a eu l'occasion de formuler, dans des délais donnés, un souhait d'association de camarade avec réciprocité (sous condition de compatibilité des options). Les équipes pédagogiques ont fourni un travail très important pour satisfaire les demandes recevables, c'est pourquoi comme déjà annoncé : « il ne sera répondu à aucune demande concernant les classes avant la rentrée et, sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée. »

CONTRIBUTIONS SCOLAIRES

La contribution étant annuelle, le bordereau édité début septembre comporte 10 mois. Nous vous recommandons le prélèvement automatique pour faciliter la gestion de votre budget et l'étalement de vos règlements. Pour toute question, vous pouvez contacter Mme DRON au 03 27 82 28 26.

Attention, ce bordereau ne comporte pas le compte restauration que vous pouvez alimenter par chèque ou via Ecole Directe.

Rendez-vous?

En cas de souci ou d'interrogation, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez solliciter un rendez-vous ou un entretien téléphonique auprès de chacun des professeurs quand le besoin s'en fait sentir.

Celui qui connaît le mieux votre enfant sera son professeur principal, c'est donc vers lui que vous devez vous tourner en premier pour des éléments plus généraux.

Ce sont ensuite les membres du conseil de direction qui pourront le mieux vous recevoir en me rendant compte.

M. Potaux pour ce qui relève de la vie scolaire pour les niveaux 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème}.

M. Forrières pour ce qui concerne la vie scolaire pour le niveau 3^{ème}.

Mme Grandin coordinatrice du niveau pour les 6^{èmes}.

Mme Massin coordinatrice du niveau pour les 5^{èmes}.

Mme Fauquez coordinatrice du niveau pour les 4^{èmes}.

Mme Ansart coordinatrice du niveau et adjointe de direction pour les 3^{èmes}.

Pour ma part, au milieu d'un agenda déjà fort rempli, je vous recevrai en cas de souci financier ou de problème grave concernant votre enfant ou votre foyer.

A. Schuppe

Afin d'éviter les usurpations d'identité, toute demande de sortie exceptionnelle n'est valable que si elle comporte une signature manuscrite, de même pour les justificatifs d'absence.

Il n'est pas possible de recevoir et traiter les mails en temps réel, ceux-ci sont relevés une à deux fois par jour et traités dans les heures ouvrables en fonction des autres tâches inhérentes au secrétariat.

INFORMATIONS DE RENTREE PAR NIVEAUX

Pour les 6^{ème}

L'accueil se fera le jeudi 1 septembre entre 8h30 et 9h. L'entrée sera possible par le boulevard de la Liberté et par la rue de Péronne. Les professeurs seront présents dans la cour pour vous indiquer dans quels lieux vous rendre.

Pour ce premier jour, il suffit de se munir de sa trousse et de quelques feuilles ou d'un bloc-notes.

Les professeurs principaux vous accueilleront ensuite rapidement dans la classe et vous pourrez rejoindre la permanence du bas où l'Association des Parents d'Elèves organisera un petit moment de rencontre et de convivialité.

La réunion de parents aura lieu à 18h le lundi 5 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La charte IPAD sera distribuée à votre enfant le jour de la rentrée en deux exemplaires, qui devront nous être remis signés lors de la prise en charge de l'IPAD. L'IPAD paramétré sera remis en mains propres, à un adulte référent, le mercredi 14 septembre entre 13h45 et 17h. Les élèves procéderont à la prise en main avec l'un de leurs professeurs dans les jours qui suivent.

Nous reprendrons en semaine A, une étude sera possible dès le jeudi 1^{er} septembre jusque 18h15. La restauration sera possible aussi même si vous n'avez pas eu le temps de créditer le compte cantine.

Pour les 5^{ème} et 4^{ème}

La rentrée aura lieu le vendredi 2 septembre à 8h05 (entrée par la rue de Péronne, élèves seuls). Il y aura cours de 8h05 à 12h et de 13h25 à 16h20.

La réunion de parents pour les élèves de 5^{ème} aura lieu à 18h le mardi 5 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La réunion de parents pour les élèves de 4^{ème} aura lieu à 18h le lundi 12 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

Pour les 3^{ème}

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre à 9h (rue Louis Belmas). Les élèves seront pris en charge jusque 12h. Il n'y aura pas de cours l'après-midi. Les cours reprendront ensuite selon l'emploi du temps le vendredi 2 septembre.

La réunion de parents aura lieu le jeudi 9 septembre à 18h, rue Louis Belmas. Merci de limiter le nombre de personnes à 1 parent par enfant, les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

Dispositif ULIS

La rentrée aura lieu le jeudi 1 septembre à 13h25 (entrée par le boulevard de la Liberté). Les élèves seront pris en charge jusque 16h20.

La réunion de parents pour les élèves du dispositif ULIS aura lieu à 17h le mardi 6 septembre.

PARENTS CORRESPONDANTS

Dans les documents de rentrée vous avez lu les courriers de l'APEL notamment celui concernant le rôle du parent correspondant de classe. Si ce rôle vous intéresse, vous pouvez présenter votre candidature en remplissant ce talon et en le déposant à l'accueil du collège avant le 5 septembre 2022.

NOM : Prénom : parent de
NOM de l'ELEVE : Prénom : en classe de :
soumet sa candidature au rôle de parent correspondant

Date et signature :

COUPON « REPAS EXCEPTIONNEL » en plus ou en moins, (à dupliquer ou à reproduire) à rendre le jour même avant 8h en permanence du bas

NOM de l'ELEVE : Prénom : Classe :

Date du repas concerné : en plus en moins

Date et signature des parents :